

## Entretien sur les migrations

**Question :** Jean-Christophe Dumont, les chiffres récents montrent une forte aggravation du chômage dans les pays de l'OCDE, conséquence directe de la crise. Quelle est la situation pour les travailleurs immigrés ?

**Jean-Christophe Dumont, expert OCDE des migrations internationales :** Effectivement, la crise actuelle a des répercussions très fortes sur le marché du travail et les dernières estimations de l'OCDE anticipent des taux de chômage à deux chiffres dans la plupart des pays membres à l'horizon 2010. Les immigrés sont parmi les premiers touchés dans ce contexte : en Espagne, aux États-Unis et en Irlande, le taux de chômage des immigrés a doublé. Et l'écart avec les autochtones s'est accru. En Espagne, fin 2008, 1 travailleur immigré sur 5 est au chômage ; 1 sur 3 parmi les ressortissants d'origine africaine. Évidemment, il y a des facteurs qui expliquent cette situation. Le premier est que les immigrés sont sur-représentés dans les secteurs où l'emploi est le plus sensible aux chocs conjoncturels notamment le BTP et puis l'hôtellerie- restauration. Le second est que les immigrés ont en moyenne des contrats de travail qui sont moins protecteurs, par exemple à temps partiel ou à durée déterminée notamment pour les immigrés arrivés récemment. Et enfin, et ça c'est l'expérience des crises passées qui nous l'apprend, on ne peut pas exclure le fait que les immigrés soient exposés à des licenciements sélectifs.

**Question :** La crise a-t-elle un impact sur les flux migratoires et observe-t-on des tendances divergentes selon les pays de l'OCDE ?

**JCD :** Donc, avec la baisse de demande de travail, évidemment, le recrutement de travailleurs étrangers diminue et on en a une très bonne illustration dans le contexte européen où les flux de travailleurs originaires des nouveaux États-membres vers l'Irlande et le Royaume-Uni, par exemple, ont baissé de plus de 50% entre le premier trimestre 2009 et le premier trimestre de l'année précédente. Par ailleurs, les pays de l'OCDE ont aussi adapté, ajusté leur politique migratoire pour rendre plus difficile le recrutement de travailleurs étrangers soit en supprimant ou en baissant des quotas, c'est le cas par exemple en Europe du Sud ou en Australie pour le Programme d'immigration de travail qualifié. Ou en renforçant le test sur le marché du travail ou enfin en mettant en place des politiques d'aide au retour même si celles-ci ont pour l'instant des effets encore limités.

**Question :** Selon vous, que devraient faire les gouvernements en matière de politiques migratoires ?

**JCD :** Il est important que les politiques migratoires soient à la fois réactives, efficaces et équitables. Elles doivent être réactives, en ce sens que si elles accompagnent la baisse de demande de travail, elles ne doivent pas claquer la porte aux travailleurs étrangers parce que tous les besoins ne disparaissent pas pendant la crise notamment dans le secteur des nouvelles technologies mais également dans les soins aux personnes âgées. Les changements dans les politiques migratoires ne doivent également pas préempter le rôle que pourraient jouer les migrations dans le contexte du vieillissement démographique à plus long terme. La politique migratoire doit être efficace, en ce sens qu'elle corresponde aux besoins réels du marché du travail et de l'économie tout en garantissant une protection pour les travailleurs autochtones. Les politiques d'intégration doivent également être adaptées, voire renforcées pour permettre aux populations les plus vulnérables de faire face aux conséquences de la crise. Enfin, les politiques migratoires doivent être équitables, par exemple, en favorisant une gestion globale des migrations internationales qui bénéficient tant au pays d'accueil qu'au pays d'origine ; une dimension qu'il ne faut pas occulter dans le contexte actuel à l'heure où on voit une baisse significative des

transferts de fonds. Au-delà des politiques migratoires, le discours compte, il s'agit de bien choisir les mots pour ne pas provoquer un phénomène de repli dans l'opinion publique.